NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 17 juin 2019, est distribuée à la demande de la délégation du Japon.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |
| --- |
| Notification d'annulation de la désignation de l'alkytriméthylammonium calcium oxytétracycline et de la chlortétracycline en tant qu'additifs pour aliments pour animaux |
| À la demande d'un Membre, le Japon prolonge le délai pour la présentation d'observations au sujet de la notification d'annulation de la désignation de l'alkytriméthylammonium calcium oxytétracycline et de la chlortétracycline en tant qu'additifs pour aliments pour animaux. |
| **Le présent addendum concerne:** |
| [**X**] Une modification de la date limite pour la présentation des observations |
| [ ] La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation |
| [ ] Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié |
| [ ] Le retrait d'une réglementation projetée |
| [ ] Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur |
| [ ] Autres: |
| **Délai prévu pour la présentation des observations: *(Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)*** |
| [ ] Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou *(jj/mm/aa)*: 22 juin 2019 |
| **Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
| Standards Information Service  International Trade Division  Economic Affairs Bureau  Ministry of Foreign Affairs  2-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  Tokyo 100-8919 (Japon)  Téléphone: +(81 3) 5501 8344 |
| **Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
| Standards Information Service  International Trade Division  Economic Affairs Bureau  Ministry of Foreign Affairs  2-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku  Tokyo 100-8919 (Japon)  Téléphone: +(81 3) 5501 8344 |

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**